



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômeurs

Question écrite n° 17186

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la stabilité du nombre de demandeurs d'emploi en décembre 2012. Le nombre de ces derniers inscrits dans la catégorie A est de 3 132 900 au terme d'une année 2012 qui a vu une augmentation de 10 % du chômage. Une telle stabilité, dans un contexte économique encore extrêmement difficile, semble encourageante au regard de l'objectif affiché par François Hollande, à savoir une inversion de tendance d'ici à la fin de l'année. Il convient toutefois de rester extrêmement prudent sur ces chiffres, la lutte contre le chômage étant un travail de longue haleine pour lequel le Gouvernement a défini une série d'outils qui ne peuvent naturellement pas avoir d'effet immédiat. Il lui demande de bien vouloir lui donner son sentiment quand à cette stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A.

Texte de la réponse

La tendance à l'amélioration sur le front du chômage se confirme au mois de juillet, avec une progression modérée du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A : + 6 300, soit + 0,2 %. Si l'on apprécie la tendance de mai à juillet, la moyenne mensuelle est de + 7100, à comparer avec une progression mensuelle moyenne de + 31 700 pour les 3 mois précédents (février à avril). S'agissant de l'indicateur incluant les inscrits à Pôle emploi ayant exercé une activité réduite (catégorie A+B+C), la quasi stabilité observée les mois précédents (- 3 600 en mai et + 4 100 en juin) - sans doute excessive au regard de la situation du marché du travail- est suivi d'un ressaut important en juillet (+ 52 200, soit + 1,1 %). Mais là aussi la tendance s'améliore : de mai à juillet + 17 600 en moyenne mensuelle à comparer avec une progression moyenne mensuelle de près de 40 000 pour les 3 mois précédents. Première priorité de la politique de l'emploi du Gouvernement, l'inversion de la courbe du chômage des jeunes est d'ores et déjà engagée : pour le troisième mois consécutif, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A diminue, de 0,8 % ce mois-ci, après - 0,3 % en juin et - 0,5 % en mai. Le ministre du travail l'a confirmé « L'inversion de la courbe du chômage des jeunes devient aujourd'hui une réalité. Il faut qu'elle soit durable, et pour cela nous devons encore redoubler nos efforts. ». Dans la journée de lundi 26 août, le 50 000e jeune bénéficiaire d'un emploi d'avenir a signé son contrat, comme 760 autres jeunes garçons ou filles qui ont signé ce jour là leur emploi d'avenir -la plupart du temps de 3 ans, avec une formation et une vraie confiance retrouvée. C'est cette bataille, sur le front de la croissance comme sur le front de la création d'emplois avec l'aide de l'Etat, qui se mène tous les jours, et qui produira l'inversion durable de la courbe du chômage. Tous les acteurs sont impliqués dans ce combat : le Gouvernement, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les entreprises, les associations, Pôle emploi, les missions locales, etc.. . Illustration : une rencontre avec les partenaires sociaux et les régions fera, mi-septembre, le point sur le déploiement des 30 000 « formation prioritaires pour l'emploi » annoncées lors de la 2nde Grande conférence sociale pour l'emploi, à la suite des réunions régionales qui se sont tenues début septembre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17186

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1268

Réponse publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9754